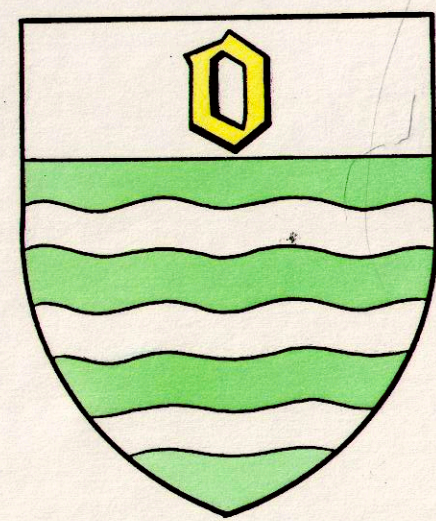


COMMUNE D'OPPENS



PLAN GENERAL D'AFFECTATION

ECHELLE 1 : 5000

Atelier d'architecture
J.-L. ROSSI
D. COURVOISIER
1462 - YVONAND

R. Jaquier
J.-L. Pointet
YVERDON
Tél. 026 31 21 76 - Fax 22 08 15
Ingénieurs géomètres EPFL/SIA

Mars 1995

APPROUVE PAR LA MUNICIPALITE DANS SA SEANCE DU 24 juin 1994

LE SYNDIC :



LA SECRETAIRE :

C. Estepa

SOU MIS A L'ENQUETE PUBLIQUE DU 1er juillet 1994

AU 02 août 1994

LE SYNDIC :

[Signature]

LA SECRETAIRE :

C. Estepa

ADOpte PAR LE CONSEIL GENERAL DANS SA SEANCE DU 2 février 1995

LE PRESIDENT :

[Signature]

LA SECRETAIRE :

[Signature]

APPROUVE PAR LE DEPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES DU 5.3.2000

LAUSANNE LE 5.3.2000

LE CHEF DU DEPARTEMENT :



LEGENDE :

- LIMITE COMMUNALE
- ZONE DE VILLAGE
- ZONE MIXTE D'UTILITE PUBLIQUE
- ZONES REGLEES PAR PLANS PARTIELS D'AFFECTATION I, II ET III
- ZONE AGRICOLE
- AIRE FORESTIERE (à titre indicatif)
- SELON CONSTATATION DE NATURE (Délimitation selon préavis de l'aire forestière en limite des zones constructibles)
- SITES NATURELS ET PAYSAGES A PROTEGER
- SECTEUR "S" DE PROTECTION DES EAUX (à titre indicatif)
- PPA zone gravière « Champ de Plan »

